



L'élaboration du Plan communal de sauvegarde

Les objectifs de la formation

Savoir construire un plan communal de sauvegarde pertinent et opérationnel

- Public

Élus et agents des collectivités territoriales.

4 à 12 personnes

- Durée

1 journée (6h)

- Pré-requis

module « les fondamentaux du plan communal de sauvegarde »

PROGRAMME

- Les étapes de l'élaboration du PCS
- Les outils d'aide à la décision

9h00 – 9h30 : accueil et tour de table

9h30 – 12h30 : les étapes de l'élaboration du PCS

14h00 – 16h00 : les étapes de l'élaboration du PCS (suite) + les outils d'aide à la décision

16h00 – 16h30 : debriefing